



Financé par l'Union européenne

THAMM



JUILLET 2021

Nous sommes tous concernés

Migration de main-d'œuvre et crise du
COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord

Papier THAMM - Version courte

Hervé NICOLLE, Samuel Hall



Rapport réalisé avec le soutien de:



Organisation
internationale
du Travail



OIM
ONU MIGRATION

Migration de main-d'œuvre et crise du COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord

La crise actuelle du COVID-19 a mis en exergue les défaillances saillantes et souvent ignorées de la gouvernance des migrations au sein de l'Europe et de l'Afrique du Nord comme entre ces deux régions. D'une part, les pays d'origine d'Afrique du Nord - principalement l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie - doivent faire face à de nouveaux défis : pertes d'emplois, tensions sociales et retour des migrants qui doivent être réintégrés, autant de facteurs qui viennent s'ajouter aux taux de chômage déjà élevés, notamment chez les jeunes. D'un autre côté, les pays européens de destination sont aux prises avec la question de savoir comment faire en sorte que les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs critiques soient comblées rapidement, afin d'éviter une nouvelle récession économique. À cet égard, COVID-19 pourrait être l'occasion de réfléchir à la manière dont la coopération en matière de migration peut mieux prendre en compte les intérêts et les priorités des pays africains et de leurs citoyens.¹ A cet égard, et en préparation de la première conférence régionale THAMM, ce document de travail sur les réponses de la migration de travail à la crise COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord vise à mieux comprendre les tendances clés qui façonnent actuellement la gouvernance de la migration de travail en temps de crise et qui affectent l'intégration socio-économique des travailleurs étrangers sur les marchés du travail, afin d'informer la conception et la mise en œuvre des activités du programme THAMM en Afrique du Nord.

DYNAMIQUE DE LA MOBILITÉ EN AFRIQUE DU NORD

Les pays d'Afrique du Nord sont historiquement d'importants pays de destination, de transit et de départ des migrants. L'instabilité économique, sociale et politique

ainsi que l'instabilité climatique contribuent aux schémas migratoires mixtes observés dans la région. Dès les années 1950, les politiques de migration de la main-d'œuvre ont encouragé la mobilité et en ont fait une pierre angulaire du développement socio-économique national et régional. Cependant, les marchés du travail locaux restent fragmentés en raison de plusieurs clivages (public/privé, formel/informel et moderne/traditionnel) et sont toujours 'caractérisés par une informalité et une précarité importantes, une très faible participation des femmes, un chômage élevé et un emploi agricole important'.² La part de la population âgée de moins de 30 ans a dépassé les 60%, et la population en âge de travailler (15-64 ans) approche les 70%.³ Les principaux facteurs explicatifs du chômage endémique de la région sont les suivants 1) le manque de demande et la faible création d'emplois, 2) la pression démographique avec une population en âge de travailler de 70% pour l'ensemble de la zone ; et 3) la persistante 'inadéquation des compétences entre le système éducatif et le marché du travail contribuant ainsi à une employabilité limitée'.⁴

Dynamiques socio-économiques et migratoires en Afrique du Nord : analyse comparative

Afin de mieux illustrer les similitudes et les différences entre les pays partenaires nord-africains de THAMM, une comparaison à l'aide des données d'ILOSTAT nous permet d'identifier certains des motifs de la migration de la main-d'œuvre non seulement au sein de la région, mais plus encore de l'autre côté de la Méditerranée. Les graphiques suivants se concentrent en particulier sur trois dimensions clés : le taux de participation de la population active (ventilé par sexe), le changement sectoriel de l'agriculture vers les services, et enfin le taux d'emploi vulnérable. La

¹ Raty, T. et Shilhav, R. (2020) The EU Trust Fund for Africa, Trapped between aid policy and migration politics, OXFAM. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620936/bp-eu-trust-fund-africa-migration-politics-300120-en.pdf>

² Castagnone, E. et Termine, P. (2018). Chapitre 7 - Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées. Dans : CIHEAM éd.,

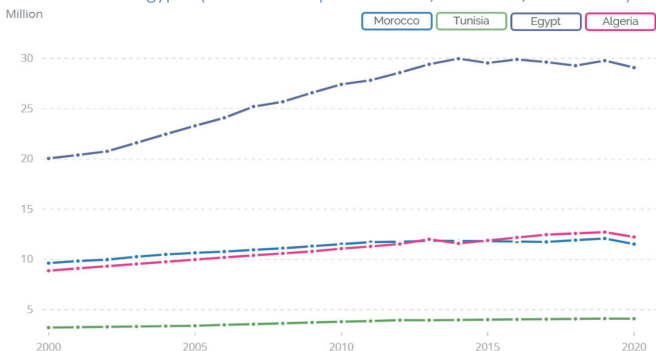
MediTERRA 2018 : Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée (pp. 145-167). Paris : Presses de Sciences Po.

³ UNDESA (2020) Données pour l'Afrique du Nord <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>

⁴ Castagnone, E. et Termine, P. (2018). Ibid.

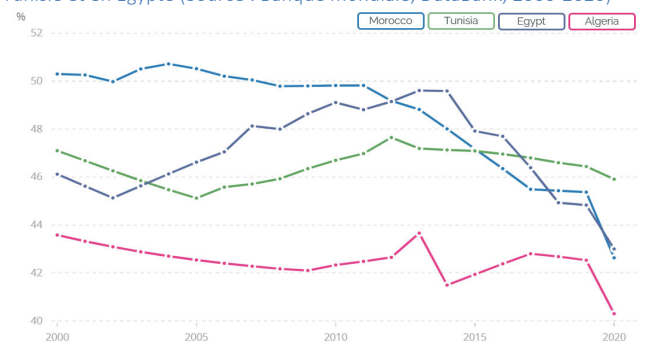
taille de la population active suit les tendances de la croissance démographique. A l'exception de l'Égypte, les pays d'Afrique du Nord affichent une population active stable avec une très faible croissance. Ce facteur est mécaniquement corrélé aux variables démographiques ainsi qu'à l'importance et à la composition des flux migratoires. Les données relatives à la participation de la population active reflètent le vieillissement des populations et les tendances migratoires des jeunes. Seule la Tunisie affiche un taux de participation stable, ce qui suggère un faible solde migratoire. Des baisses sont observées dans les pays ayant des taux de migration plus élevés : le Maroc et l'Égypte.

Figure 1: Population active (estimation par le BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank, 2000-2020)



Le taux d'activité est une 'mesure de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui s'engage activement sur le marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi'.⁵ Comme le montre le graphique ci-dessous, des baisses significatives sont observées dans les pays ayant des taux de migration plus élevés – le Maroc, l'Algérie et l'Égypte en particulier. La Libye n'a pas été incluse, compte tenu des incertitudes liées aux données disponibles.

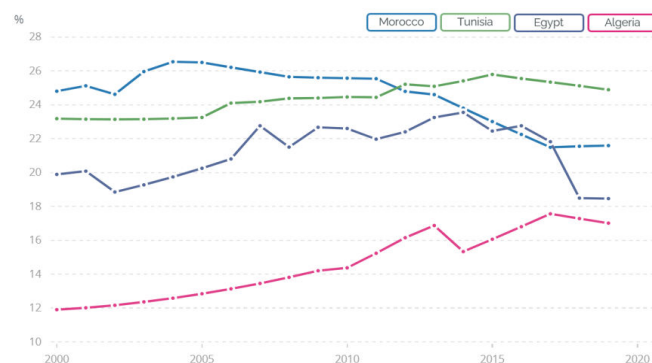
Figure 2: Taux d'activité (estimation par le BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank, 2000-2020)



La répartition de la population active⁶ par sexe fournit un bon profil de la répartition de la population active dans chaque pays d'Afrique du Nord. Il s'agit également d'un bon indicateur socioculturel : les estimations de la

participation à la population active et de l'emploi des femmes sont généralement inférieures à celles des hommes, ce qui reflète les tendances et les normes sociales, juridiques et culturelles. Bien que l'Algérie ait connu une forte amélioration de la participation des femmes au marché du travail, celle-ci reste assez faible, reflétant à la fois les tendances actuelles (avant COVID-19) et la persistance d'une société fortement sexuée. En revanche, la Tunisie a régulièrement augmenté le nombre de femmes dans sa population active.

Figure 3: Taux d'activité des femmes (estimation modélisée par le BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank 2000-2020)



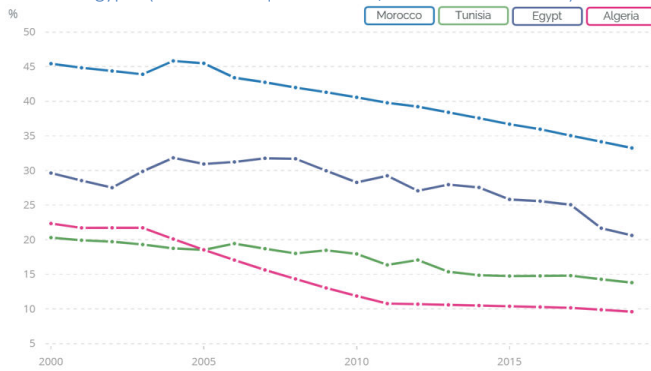
Les informations sectorielles permettent d'identifier les mutations de l'emploi et les stades de développement : de l'agriculture aux secteurs industriels à plus forte intensité de main-d'œuvre (construction) et au secteur informel des services (en particulier vers ses segments à faible productivité). Elle reflète également une tendance majeure de la plupart des pays en développement, en particulier en Afrique : le phénomène d'urbanisation rapide et tentaculaire, guidé par l'exode des campagnes vers les villes, les déplacements internes forcés et la conversion de terres en zones urbaines bâties. Le graphique ci-dessous montre que l'emploi dans le secteur agricole n'a cessé de diminuer entre 2000 et 2020 : de 45% à 33% au Maroc, de 23% à 10% en Algérie, de 20% à 14% en Tunisie, et enfin de 30% à 21% en Égypte. Inversement, les données de la Banque mondiale confirment la réorientation de l'économie vers le secteur manufacturier, en particulier au Maroc et en Tunisie. Il est intéressant de noter que la participation de la main-d'œuvre féminine semble être passée de l'agriculture au secteur des services.

5 Cet indicateur est utile pour donner une indication de l'importance de l'offre de main-d'œuvre disponible par rapport à la population en âge de travailler (15 à 64 ans). On peut ainsi évaluer le vieillissement des populations ainsi que les schémas de migration des jeunes. BIT - Glossaire

d'ILOSTAT (2016) <https://ilostat ilo.org/resources/concepts-and-definitions/glossary/>

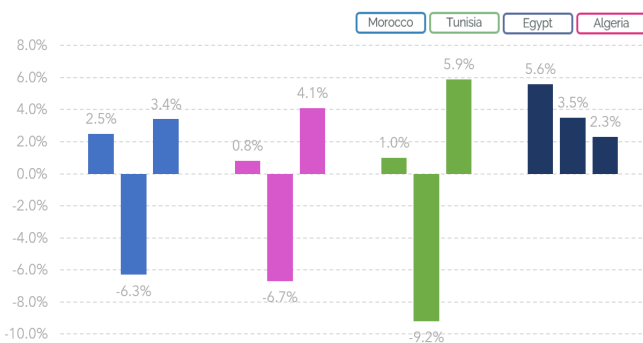
6 Anciennement connue sous le nom de population économiquement active.

Figure 4: Emploi dans l'agriculture au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank 2000-2020)



Comme le souligne l'économiste Mehdi Lahlou, à propos du Maroc et de l'Algérie en particulier : Les pays d'Afrique du Nord 'sont confrontés à un double défi de même nature qui consiste à préserver leurs intérêts respectifs chez eux et vis-à-vis des pays d'Afrique subsaharienne et de l'Union européenne, tout en reconnaissant que les problèmes posés par la migration irrégulière – qui vont s'aggraver dans les années à venir – sont résolus dans les pays de départ.'⁷ Or, selon la Banque mondiale, la situation socio-économique après sept mois de pandémie dans cette région a été marquée par une récession touchant tous les pays de la zone à l'exception de l'Égypte avec une croissance de +5,6% en 2019, +3,5% en 2020 et une prévision de +2,3% en 2021. Tous les autres pays sont à la peine.⁸

Figure 5: Croissance du PIB réel au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (2019-2021) - estimations de la BM 2021.



Le secteur informel sert généralement d'amortisseur aux chocs négatifs, en absorbant temporairement la main-d'œuvre poussée hors du secteur formel. Mais dans le contexte de la crise du COVID-19, les politiques de distanciation sociale et les mesures de confinement ont renforcé les vulnérabilités du secteur informel en raison de la nature de la plupart des emplois de ce secteur, où le travail à distance n'est souvent pas une option. Alors que l'épidémie continue de bouleverser plusieurs secteurs clés

(tourisme, logistique, restauration et vente au détail), le chômage dans la région MENA devrait ainsi augmenter d'au moins 1,2 % dans un avenir proche, entraînant une perte totale potentielle de 1,7 million d'emplois formels et informels, dont 700 000 pour les femmes.

Dynamiques migratoires de l'Afrique du Nord vers l'Union européenne

Pour comprendre la dynamique de la mobilité - et en particulier toutes les questions liées à la migration de travail - entre l'Afrique du Nord et l'Union européenne, il est essentiel de prendre en compte trois composantes temporelles :

- D'une part, la longue histoire de la domination coloniale, des luttes de libération, et des relations bilatérales privilégiées (notamment avec la France pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ; avec la Libye pour l'Italie). Au-delà des échanges purement économiques ou commerciaux, cette longue période est notamment à l'origine de partenariats dans le domaine de la mobilité avec des programmes d'échanges universitaires, de collaboration en matière de formation technique, ainsi que d'accords plus récents pour l'emploi de travailleurs saisonniers marocains ou tunisiens, notamment en Espagne ou en Italie.
- D'autre part, le délai plus court et la dynamique mondiale contemporaine de la mobilité, fortement influencée par le " printemps arabe " qui a conduit à des réformes sociales au Maroc, à des manifestations prolongées en Algérie et à la chute des gouvernements en place en Tunisie, en Libye et en Égypte ; mais aussi par la migration en provenance des pays subsahariens, la guerre en Syrie, qui ont profondément modifié la composition, les itinéraires et le volume des flux migratoires vers l'Europe. Au cours des vingt dernières années, les pays des deux rives de la Méditerranée ont mis en place de nombreux programmes et interventions pour mieux contrôler, gérer et analyser les flux migratoires " mixtes " en provenance d'Afrique du Nord.
- Enfin, la pandémie a joué un rôle d'interruption et d'accélération, avec des effets désastreux sur l'emploi, certains secteurs de l'économie et les individus les plus vulnérables (femmes, travailleurs informels, migrants économiques, etc.).

7 Lahlou, M. (2018) Le Maroc et l'Algérie dans les politiques migratoires européennes, magazine ECDPM Great Insights, automne 2018 (volume 7, numéro 4). <https://ecdpm.org/great-insights/north-africa-hope-in-troubled-times/morocco-algeria-european-migration-policies/>

8 Arezki, R., Moreno-Dodson, B., Yuting Fan, R. Gansey, R., Nguyen, H., Nguyen, M.C., Mottaghi, L., Tsakas, C., et Wood, C.A. (2020) Commercer

ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID. Bulletin d'information économique de la région MENA (Octobre), Washington, The World Bank Group. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34516/211639FR.pdf>

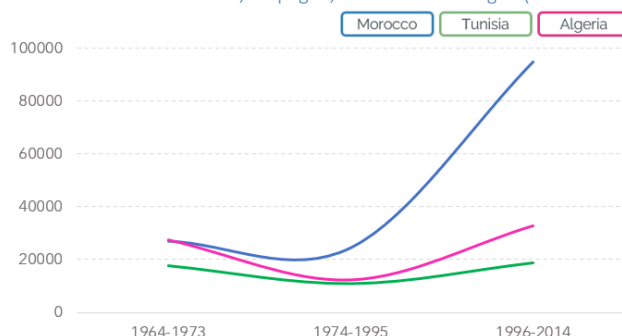
Comprendre les dynamiques historiques : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte

L'Afrique du Nord et l'Europe sont liées par l'histoire et la géographie. L'histoire coloniale complexe et les relations socio-économiques entre la France, d'une part, et le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, constituent l'un des épisodes les plus récents de plusieurs siècles de mobilité à travers la Méditerranée. En outre, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont souvent présentés – dans une perspective européenne – comme un bloc homogène et les différences historiques et nationales entre eux ne sont pas prises en considération. L'analyse historique de Natter distingue trois grandes phases distinctes pour analyser la migration - principalement économique - de l'Afrique du Nord vers l'Europe :⁹

- 1964-1973, Recrutement de travailleurs étrangers et promotion de l'émigration ;
- 1974-1995, Consolidation des communautés de migrants en Europe ;
- De 1995 à aujourd'hui, Multiplication des schémas migratoires.

Bien que depuis les années 1960, il y ait également eu une émigration de travail organisée vers d'autres pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas, ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'émigration nord-africaine s'est déplacée davantage vers d'autres destinations, surtout vers l'Espagne et l'Italie. Jusque dans les années 1980, la France était la principale destination en raison des liens historiques, de la période coloniale, de l'étroite coopération économique et politique qui s'est développée au fil des décennies entre la France et ces trois pays. La figure ci-dessous donne un aperçu de la diversification géographique de l'émigration nord-africaine au cours des dernières décennies, montrant que la part de la France est en baisse, tandis que celles de l'Espagne et de l'Italie sont en forte augmentation.

Figure 6: Tendence de l'émigration annuelle totale de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (1964-2008)



9 Sources : pour la France, l'Espagne et l'Italie : DEMIG C2C Database (DEMIG 2015a) ; pour l'Allemagne : 1965-2009, DEMIG C2C Database (DEMIG 2015a) ; pour 2010-2014, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés / Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF 2016 : 172).
10 Uzelac, A. (2020) Le véritable intérêt commun : Les agendas convergents de l'UE et de l'Afrique du Nord en matière de migration - où se situe l'intérêt des personnes ? Oxfam International.

Historiquement, l'Égypte a été un pays d'émigration, dont la majeure partie s'est produite dans la région arabe au sens large. Jusqu'au milieu des années 1970 et à la crise pétrolière, l'Égypte fournissait à la Libye, à l'Irak et aux Emirats, pays producteurs de pétrole, principalement des travailleurs peu ou moyennement qualifiés travaillant dans l'administration publique, l'éducation, la santé ou l'agriculture. À partir du milieu des années 1970, la migration internationale constitue un débouché extérieur pour la main-d'œuvre égyptienne, principalement vers la région du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, le Koweït et l'Irak.

Perspective contemporaine : Maroc, Algérie et Tunisie

Les critiques les plus sévères à l'égard de la position de l'Union européenne - en particulier à l'égard du corps permanent de garde-frontières et de garde-côtes européens, FRONTEX, et du manque général de cohérence politique entre les États membres - ont été formulées notamment par des acteurs de la société civile et des ONG, qui ont souligné à quel point l'UE était passée 'd'un promoteur des droits de l'homme en Afrique du Nord à un acteur qui donne la priorité à ses propres intérêts plutôt qu'aux besoins et aux droits des personnes'.¹⁰

D'un point de vue conceptuel et politique, le processus de redéfinition des frontières, qui a été au centre de la politique intérieure de l'UE pendant des décennies, est maintenant au cœur des problèmes, car l'Europe exporte ses frontières – vers l'Afrique du Nord, mais aussi vers l'Afrique subsaharienne, la Turquie et l'Asie centrale. Les pressions de la redéfinition des frontières résultent de l'élargissement des écarts aux frontières extérieures de l'UE, des chocs exogènes aux transactions transfrontalières, des déficits communautaires croissants de la redéfinition des frontières et de leur politisation.¹¹

Il est dès lors nécessaire de comprendre les dynamiques et caractéristiques actuelles de la migration de la main-d'œuvre des pays d'Afrique du Nord vers l'Europe. Si nous considérons le classement des permis de séjour accordés par les pays de l'Union européenne entre 2014 et 2019 (en volume de permis valides, renouvelés et nouveaux), le Maroc arrive en tête avec près de 2 millions de permis actifs. L'Algérie fait également partie de la liste avec plus de 0,7 million de permis actifs sur la période. Par rapport à sa population, la Tunisie dispose également d'un nombre proportionnellement comparable de permis de séjour.

11 Vicente Rufí, J., Richard, Y., Feliu, J. and Berzi, M. « Editorial: Peripheral borders, soft and hard re-bordering in Europe », Belgeo. Voir aussi: Bélanger, M., and Schimmelfennig, F. (2021). Politicization and Rebordering in EU Enlargement: Membership Discourses in European Parliaments. Journal of European Public Policy.

La migration saisonnière des travailleurs d'Afrique du Nord vers les pays de l'UE

La plupart des programmes d'emploi actuels de l'UE ciblent les travailleurs migrants dans des secteurs spécifiques, tels que l'informatique, la construction, le tourisme ou l'agriculture. Certains de ces secteurs ont été négativement affectés par la pandémie de COVID-19, entraînant de graves pertes d'emplois (CNUCED 2020). Un secteur essentiel fortement touché par la crise est l'agriculture. Dans l'UE, l'agriculture est une source principale d'emploi et de revenu pour moins de 4 % de la population, et ce taux est en baisse. Cela est dû en partie à la pénibilité des métiers agricoles et au fait qu'ils génèrent moins de revenus que d'autres activités. Cela crée le besoin d'une main-d'œuvre polyvalente, temporaire et flexible.

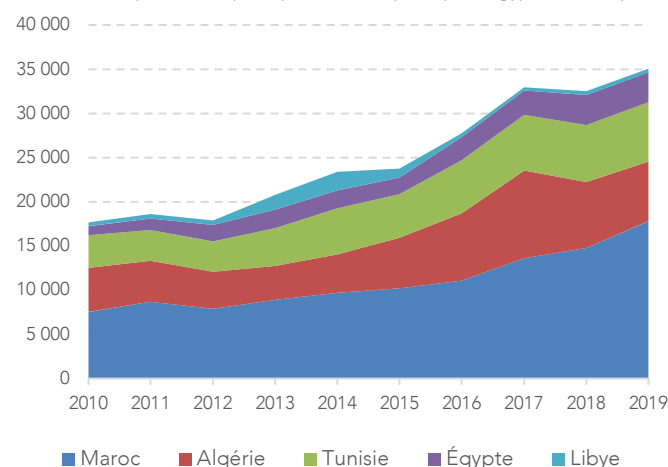
Dans le contexte pandémique, le Parlement européen a adopté une résolution sur la protection des travailleurs saisonniers le 19 juin 2020, appelant la Commission et les États membres à assurer la bonne mise en œuvre de la législation européenne pertinente et l'émission de nouvelles solutions spécifiques et à long terme. La résolution reconnaît que les travailleurs transfrontaliers et saisonniers ont été particulièrement touchés par la crise et les mesures prises pour contenir la propagation de la maladie - beaucoup d'entre eux étant 'bloqués dans le pays d'emploi sans revenu, sans protection, sans transport (...) et parfois même sans abri ou accès aux soins de santé et à la nourriture'.¹² La situation des femmes marocaines employées dans les champs de fraises de la province de Huelva (Espagne), la précarité des saisonniers marocains de Piana del Sele (Italie) ont ainsi fait l'objet de critiques sévères. En février 2020, le rapporteur des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Philip Alston, a déclaré que certains de ces travailleurs migrants vivaient dans des bidonvilles 'dont les conditions sont bien pires que celles d'un camp de réfugiés, sans eau courante, sans électricité et sans installations sanitaires'¹³.

Étudiants internationaux d'Afrique du Nord

La demande de compétences et de qualifications techniques – notamment dans les secteurs de l'ingénierie, des nouvelles technologies et des services et, plus encore dans le secteur des soins de santé – est en constante augmentation. Cette réalité a accéléré et modifié les dynamiques existantes dans l'enseignement tertiaire et supérieur, ainsi que dans la migration des travailleurs qualifiés d'Afrique du Nord vers l'Europe. Sur le plan éducatif, la proximité géographique et culturelle ainsi que l'avantage d'un enseignement francophone accessible font des universités françaises une opportunité de planifier une carrière à l'étranger ou de revenir en Afrique

du Nord pour de nombreux jeunes Marocains, Algériens et Tunisiens. À l'opposé, les Égyptiens fréquentent en grande partie des universités en Égypte et ne migrent que pour leur premier emploi ou une formation post-universitaire en Europe (Italie, France, Allemagne), au Royaume-Uni ou en Amérique du Nord. Le graphique ci-dessous montre la dynamique au cours de la dernière décennie, avec un doublement du nombre de premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation entre 2010 (17 500) et 2019 (35 000). Si l'on ventile ces données par pays d'origine, on constate que le Maroc fournit environ 50 % des contingents, l'Algérie et la Tunisie plus de 20 % chacune et l'Égypte un peu plus de 5 %.

Figure 7: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation, par nationalité (2010-2019) Afrique du Nord, y compris l'Égypte et la Libye



Un rapide coup d'œil comparatif aux taux de chômage des jeunes en Égypte et en Tunisie révèle d'importantes nuances qui sont à la fois dues à des différences socio-culturelles et à la situation du marché du travail local. Dans les deux cas, l'incapacité des jeunes hautement qualifiés (tertiaire) à intégrer le marché du travail tient en grande partie à l'absence de débouchés réels pour le type de compétences qu'ils ont à offrir dans un marché atone et largement informel. Dans le cas tunisien, on note que les jeunes hautement qualifiés n'ont pas davantage de facilités ou de difficultés à intégrer le marché – à l'inverse des jeunes marocains, algériens ou égyptiens – ce qui contribue davantage à les faire rester au pays. Enfin, la proportion très importante des femmes très qualifiées qui ne peuvent intégrer le marché du travail (près de 60%) est liée à des obstacles socioculturels, en particulier en temps de crise ou récession. Pour l'ensemble des pays concernés par cette étude, la difficile intégration des plus diplômés fait courir le risque d'une fuite des talents et compétences ; elle est aussi un indicateur de problèmes plus structurels dans des pays où l'informalité et le sous-emploi demeurent endémiques.

¹²[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EP_RS_BRI\(2021\)689347_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EP_RS_BRI(2021)689347_FR.pdf)

¹³<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25524&LangID=E>

Figure 8: Taux de chômage par niveau d'éducation et genre (Égypte – OECD 2020)

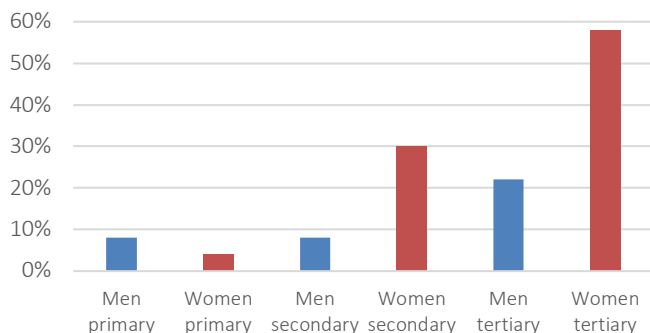
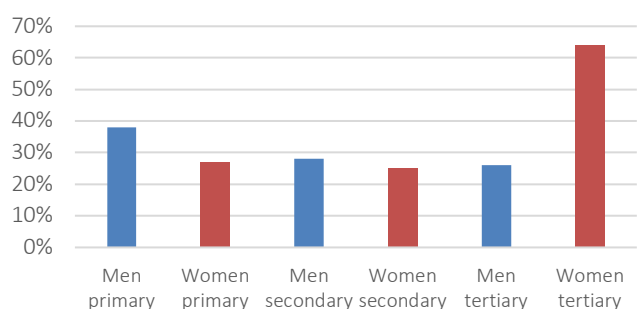


Figure 9: Taux de chômage par niveau d'éducation et genre (Tunisie – OECD 2020)



Travailleurs hautement qualifiés

Sur le marché du travail, les Nord-Africains qualifiés ou hautement qualifiés sont souvent particulièrement exposés au chômage : 30% pour le Maroc (2003), 29% pour la Tunisie (2017), et 22% pour l'Égypte (2018) selon la Banque mondiale et ILOSTAT.¹⁴ Les causes généralement évoquées, au-delà du contexte économique difficile, sont souvent les mêmes : inadéquation des compétences et manque d'opportunités, bas salaires et absence de valorisation, népotisme et manque de réseau.¹⁵ La situation socio-économique et le manque de perspectives professionnelles sont d'importants facteurs d'incitation à la migration internationale en provenance d'Afrique du Nord. Dans une analyse publiée en 2010, le CARIM avait déjà identifié une importante fuite des cerveaux en Égypte, avec des conséquences néfastes en termes de développement social et économique pour le pays et la région : *'Les migrants vers les pays de l'OCDE sont des professionnels hautement qualifiés, principalement des médecins, des ingénieurs et des enseignants. (...) Les*

*migrants permanents égyptiens ont augmenté en pourcentage du total des migrants, passant de 9,6% en 1983 à 38,0% en 2006. Ils ont augmenté à un taux plus élevé (9,7 %) que la migration totale (2,2 %)'.*¹⁶ Cette tendance à la fuite des cerveaux¹⁷ ne s'est pas inversée, dans un contexte de chômage des jeunes Nord-Africains hautement qualifiés et de crise économique durable.

Le cas des professions médicales est sans doute le plus médiatisé, surtout à l'heure où les sociétés semblent inégalement touchées. Par rapport à la population, la France compte 1 médecin pour 304 habitants ; le Maroc en compte 1 pour 520, l'Algérie 1 pour 1720, et la Tunisie 1 pour 780. Si le Maroc n'est pas le pays le plus mal loti, il a été pointé du doigt par l'Organisation mondiale de la santé pour ses graves lacunes en matière de soins de santé et ses *'profondes inégalités géographiques et socio-économiques'*.¹⁸ Selon Najib Akesbi, non seulement le Maroc ne forme pas assez de médecins (1 900 par an contre un objectif affiché de 3 300) mais *'les médecins sont formés pour l'exportation'*: bas salaires, manque d'équipements et d'infrastructures, etc. toutes les conditions sont réunies pour l'exode.¹⁹ Dans un tel contexte, il va de soi que la question de la mobilité des professionnels les plus qualifiés est encore plus d'actualité, avec des conséquences non seulement économiques mais aussi politiques et sociétales : près de 15 000 médecins marocains travaillent en France, selon les chiffres officiels²⁰ avec un nombre considérable ayant été diplômés dans leur pays d'origine.²¹

CONTRIBUTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS A LA REPONSE AU COVID-19

La crise du COVID-19 a mis l'accent sur le rôle essentiel des migrants dans la main-d'œuvre mondiale. Les migrants extracommunautaires sont en effet surreprésentés parmi les travailleurs clés, ce qui est particulièrement vrai pour les migrants extracommunautaires peu qualifiés. Ventilées par sexe, les données 2018 de l'EUFL analysées par Fasani et Mazza, montrent que six catégories de professions clés (travailleurs des soins personnels, nettoyeurs et aides, professionnels associés à la santé, professionnels de l'enseignement, professionnels de la santé et travailleurs des services personnels) sont significativement dominées

14 <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.ADVN.ZS?locations=MA-TN-EG-DZ>

15 Focus Group Discussion, étudiants tunisiens et marocains - discussion virtuelle réalisée en juin 2021.

16 Nassar, H. (2010) 'Migration of Skills, the Egyptian Case', CARIM - Consortium for Applied Research on International Migration, EUI - Robert Schumann Center for Advanced Studies.

17 De la Croix, D., et F. Docquier. (2012). "La fuite des cerveaux et la pauvreté résultent-elles de défaillances de coordination ?". *Journal of Economic Growth* 17:1 : 1-26 ; et Docquier, F., (2014). La fuite des cerveaux des pays en développement. IZA World of Labour.

18 OMS (2016) Stratégie de coopération OMS-MAROC 2017-2021. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de la Méditerranée orientale.

19 Citation de l'économiste marocain Najib Akesbi dans Verdier, M. (2020) Au Maghreb, des systèmes de santé exsangues, dans *La Croix* du 8 avril 2020 - <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Au-Maghreb-systemes-sante-exsangues-2020-04-08-1201088418>.

20 INSEE (2012). Evolution et structure de la population, RP exploitations complémentaires. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

21 Zehnati, A., (2017). La fuite des cerveaux médicaux du Maghreb vers les pays du Nord : pour un nouveau dialogue social ? *La revue électronique d'économie et de complexité*, volume 2 (2016) numéro 1 mai 2017.

par les femmes, avec une proportion de femmes supérieure à 50 %, alors que toutes les autres professions sont majoritairement masculines.²²

Confrontés à une pénurie de travailleurs essentiels en raison des restrictions à la mobilité, de nombreux États membres de l'UE ont mis en œuvre des mesures visant à faciliter l'accès au marché du travail des ressortissants de pays tiers résidant déjà sur leur territoire, afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs essentiels, notamment l'agriculture et les soins de santé. Quelques-uns d'entre eux ont accordé ou étendu le droit de travailler dans des secteurs essentiels aux demandeurs d'asile ; ont permis aux travailleurs saisonniers de prolonger leur statut de résident ; ont facilité les changements de statut (par exemple du statut d'étudiant à celui de travailleur) ; ou ont introduit des flexibilités pour améliorer l'accès au travail dans des secteurs clés. La régularisation des ressortissants de pays tiers employés dans certains secteurs clés a également été autorisée au cas par cas. Enfin, comme l'a souligné la Commission européenne, *'les travailleurs peu qualifiés des pays tiers sont particulièrement surreprésentés dans un certain nombre de professions clés qui sont essentielles dans la lutte contre la COVID-19, ce qui souligne leur valeur souvent négligée au sein des économies européennes'*.²³

Impact du COVID sur les travailleurs migrants

La pandémie de COVID-19 a recentré l'attention sur les conditions de travail difficiles des migrants dans certains secteurs, en particulier le secteur agricole. Malgré leur rôle essentiel dans la plupart des pays de l'UE, les travailleurs saisonniers et les travailleurs clés du Maroc, de la Tunisie et, dans une moindre mesure, de l'Algérie, souffrent toujours de salaires très bas, ainsi que de mauvaises conditions de vie et de travail. C'est aussi le cas de nombreux migrants Égyptiens dans les pays du Golfe.

Un filet de protection sociale inexistant : Les travailleurs migrants nord-africains (dans le secteur formel et informel) sont confrontés à des difficultés supplémentaires dans les pays européens, par rapport aux travailleurs autochtones. Outre le manque d'accès aux soins de santé et aux informations sur la prévention du COVID-19, de nombreux travailleurs migrants sont plus exposés au risque de contracter et de transmettre le virus, en raison de conditions de travail souvent précaires. Cette situation est aggravée par un accès insuffisant aux soins de

santé, aux vaccins et aux services de sécurité sociale.²⁴ Dans ces conditions, le genre est un facteur aggravant, car le manque d'accès aux filets de sécurité sociale expose les migrantes à un risque accru de contracter le virus, de trafic humain et d'exploitation. Les travailleurs migrants égyptiens ont également été directement touchés, car la pandémie a coïncidé avec l'effondrement des prix du pétrole dans les pays du Golfe et, par conséquent, des revenus pétroliers, ce qui stimule la demande de main-d'œuvre migrante aux Émirats, en Arabie saoudite et au Koweït. Comme le note Ibrahim Awad, *'l'impact combiné de la pandémie et de la chute des prix du pétrole sur les travailleurs migrants égyptiens s'est étendu à la Jordanie, leur deuxième destination actuelle après l'Arabie saoudite'*.²⁵

Un risque accru pour les migrants irréguliers : La fermeture des frontières dans les pays d'Afrique du Nord a affecté les itinéraires traditionnels de la migration irrégulière, modifié les stratégies et accru les risques et les incertitudes. Les contraintes de mobilité imposées par la pandémie n'ont en effet pas dissuadé les migrants d'embarquer, au péril de leur vie, pour l'Europe : depuis le début de l'année 2021, 10 000 migrants et réfugiés sont arrivés sur les côtes italiennes et près de 4 300 sur les îles Canaries.²⁶ Les estimations officielles du nombre de décès, selon le HCR, sont à la mi-mai 2021 de plus de 550 morts, soit une augmentation de plus de 200% par rapport à l'année précédente.²⁷ Si ce volet est essentiel pour comprendre les enjeux de la migration entre l'Afrique et l'Europe en termes de protection et d'aide humanitaire, il ne l'est pas moins en termes d'analyse du marché du travail. Dans un contexte de précarisation accrue du travail, qu'il soit formel ou informel, en partie lié à la crise actuelle, l'abus et l'exploitation de la situation des migrants en situation irrégulière représente un défi juridique, éthique et sociétal.

Les rémittences: une résilience contre-intuitive ?

Les transferts de fonds jouent un rôle social et économique essentiel, en particulier en Égypte, comme le souligne encore Awad : *'Ils aident les familles qui les reçoivent à répondre à leurs besoins de subsistance [et contribuent] à la balance des comptes courants, qui permet de combler l'écart résultant du déficit chronique de la balance commerciale égyptienne'*.²⁸ L'Égypte reçoit les flux entrants les plus importants en Afrique du Nord et le sixième plus important de tous les pays du monde,

22 Fasani, F. and Mazza, J. (2020) Immigrant Key Workers: Their Contribution to Europe's COVID-19 Response. IZA Policy Paper No. 155.

23 <https://ec.europa.eu/migrant-integration/librarydoc/inform-3-maintaining-labour-migration-in-essential-sectors-in-times-of-pandemic-covid-19>

24 Gagnon, J. (2020) COVID-19: consequences for international migration and development (Paris: OECD).

25 Awad, I. (2021). Ibidem.

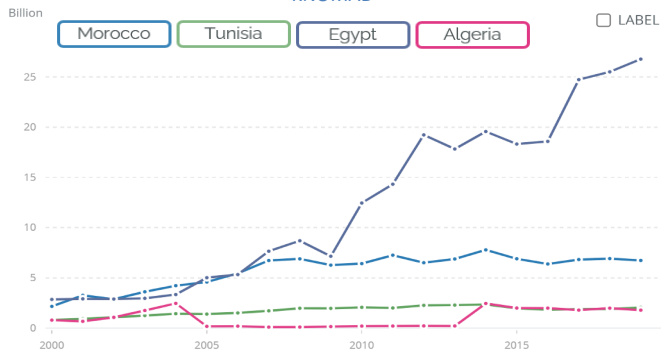
26 <https://news.un.org/fr/story/2021/04/1094972>

27 <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2021/5/60915977a/hcr-lance-alerte-nombre-croissant-deces-refugies-migrants-mediterranee.html#:~:text=Par%20ailleurs%2C%20le%20HCR%20est,plus%20de%20200%20pour%20cent.>

28 Chaabita, R. Migration internationale, transferts de fonds et développement socio-économique au Maroc : Une analyse empirique, Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), 2017.

totalisant 26 milliards de dollars en 2019. Les flux entrants vers les autres pays sont beaucoup plus faibles, avec 7 milliards de dollars pour le Maroc, 2 milliards pour la Tunisie et 1,8 milliards pour l'Algérie. Ces envois de fonds de la diaspora comme des travailleurs migrants vers l'Égypte en 2019 étaient égaux à 9% du PIB du pays, 6% pour le Maroc, 5% pour la Tunisie et 1% pour l'Algérie.

Figure 10: Volumes of remittances per country (2000-2020) - Source WB-KNOMAD



Si les analyses préliminaires de la Banque mondiale en 2020 prévoyaient une baisse des envois de fonds pour l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire, de 7 % en 2020, suivie d'une nouvelle baisse de 7,5 % en 2021,²⁹ les envois de fonds vers l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont en réalité augmenté en 2020 par rapport à 2019 de 6,5 %, 6,5 % et 2,5 % consécutivement, tandis que les envois de fonds vers l'Algérie sont restés pratiquement identiques. Comme le suggère Gagnon, une telle tendance surprenante, peut résulter du 'caractère anticyclique' des transferts de fonds, les migrants ayant tendance à augmenter pendant les ralentissements économiques, quelle que soit leur propre situation, pour contribuer au bien-être de leur famille ou de leur communauté.³⁰ Pour les décideurs politiques des deux côtés de la Méditerranée, cette nouvelle inattendue dans l'environnement chaotique et incertain d'aujourd'hui plaide pour un soutien ciblé, lié au développement des moyens de paiement numériques ainsi qu'à une meilleure inclusion financière, tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine – tout au long du cycle migratoire et en lien avec les diasporas.

OPPORTUNITÉS POUR LA DISCUSSION

Les analyses de la situation de la pandémie aux niveaux régional et transnational ont souligné l'absence d'une approche concertée et multilatérale. Selon Schöffberger et Rango, le COVID-19 et les migrations nécessitent des

29 World Bank (2020) Migration and Development Brief 32 : COVID-19 World Bank (2020) Crisis Through a Migration Lens (Washington DC : Groupe de la Banque mondiale et KNOMAD.

30 Gagnon, Jason (2020) COVID-19 : conséquences pour les migrations internationales et le développement. Paris : OCDE.

approches transnationales, mais 'les impacts diversifiés de la pandémie sur les sociétés et les économies nationales peuvent conduire à des divergences plus larges dans les priorités liées aux migrations pour les États au sein des régions, et entraver davantage l'identification d'approches communes sur les migrations qui sont actuellement discutées au niveau de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Union du Maghreb arabe et de l'Union européenne. De cette manière, elle pourrait renforcer les tendances actuelles au renforcement des contrôles aux frontières.'³¹

À cet égard, un objectif politique commun et alternatif paraît opportun, avec le passage d'une 'gestion des migrations' politisée à un paradigme socio-économique plus collaboratif axé sur la protection, les compétences, les emplois et les voies légales. Comme le soulignent Kumar et al., les questions sont les suivantes : 'Comment maintenir ces réformes au-delà de la pandémie ? Comment dépasser le récit habituel d'urgence/crise qui entache si souvent les débats sur la migration et nous laisse peu d'espace pour une approche équilibrée, rationnelle et politiquement viable de la réforme ?'³² Cette dernière section présente des perspectives pour alimenter les débats de la conférence THAMM et les futurs dialogues entre les acteurs des deux côtés de la Méditerranée sur la question de la mobilité et de la migration de travail.

I. Cadres existants en matière de migration de main-d'œuvre : remise en question de la stratégie et des narratifs

Opportunité n°1 : De la politisation aux dialogues politiques

À cet égard, quelles modalités juridiques, administratives et formelles pourraient faciliter la mobilité et l'intégration des travailleurs migrants nord-africains dans l'UE ? Comment les partenaires sociaux (y compris le réseau RSMMS, ainsi que les organisations de la société civile) peuvent-ils être mieux impliqués dans ce dialogue ?

Opportunité n° 2 : évaluer la réalité des phénomènes de fuite des cerveaux

Comment les pays de l'UE peuvent-ils éviter de déclencher une fuite des cerveaux de facto et aider les Nord-Africains hautement qualifiés à mieux contribuer ou à retourner dans leur pays d'origine ? Comment les pays d'origine nord-africains pourraient-ils améliorer les conditions de vie et de travail des universitaires et des chercheurs, faciliter la circulation des étudiants et des chercheurs, encourager le retour des diplômés et les aider à former une diaspora ?

31 Fargues, P., Rango, M., Borgnas, E. et Schöffberger, I. éditeurs (2020) Migration in West and North Africa and across the Mediterranean : trends, risks, development and governance, OIM Genève.

32 Kumar, C., Oommen, E., Fragapane, F. et Foresti, M. (2021) Beyond gratitude : Lessons learned from migrants' contribution to the Covid-19 response, ODI, Londres.

Opportunité n°3 : Une compréhension plus large de la mobilité en Méditerranée

Au-delà de l'accent actuel et traditionnel mis sur les réseaux criminels et le recours des migrants aux passeurs, quels mécanismes formels pourraient permettre à ces migrants de contribuer - en fonction de leurs qualifications et de leurs compétences - aux marchés du travail locaux sur une base temporaire ou régulière ?

Opportunité n° 4 : Repenser la notion de "travailleurs clés" dans l'UE

Comment passer d'une conception étroite de la migration choisie (hautement qualifiée) à une notion plus durable et équilibrée des compétences ? Quels sont les voies et mécanismes légaux de migration à concevoir - pour diverses catégories de compétences et de qualifications, y compris les professionnels peu ou hautement qualifiés - afin d'optimiser un processus de mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfique ?

II. Une nouvelle donne pour les pays d'origine, de destination et les travailleurs migrants

Opportunité n° 5 : Plate-forme basée sur les connaissances opérationnelles

Quels organismes régionaux et transnationaux peuvent être utilisés pour développer une plus grande harmonisation et centralisation des définitions, de la collecte et du partage des données, de l'identification des lacunes en matière de données ? Comment éviter la sous-représentation actuelle des travailleurs migrants – dans le secteur formel ou informel de l'économie – dans la plupart des études et des collectes d'informations ?

Opportunité n° 6 : Normes éthiques plus strictes pour le travail saisonnier (travail décent) impliquant la diaspora

Les cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, impliquant les pays d'origine (principalement la Tunisie et le Maroc) et de destination des migrants (principalement l'Espagne, l'Italie et la France) pourraient-ils contribuer à cet effort ? Quel pourrait être le rôle de la diaspora, des diasporas – en termes de résilience économique mais aussi de solidarité ?

Opportunité n° 7 : Échanges mutuellement bénéfiques dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle

Par conséquent, comment les États membres de l'UE et leurs partenaires nord-africains devraient-ils créer des incitations positives qui profiteraient aux étudiants nord-africains, aux universités de l'UE, aux institutions académiques et d'EFTP ? Quelle serait la combinaison appropriée de bourses d'études, de conditions de mobilité flexibles et de mentorat individuel sur mesure ?

Opportunité n° 8 : Évaluer le cycle de migration

Comment mieux prendre en compte le cycle migratoire

dans la prise de décision politique et programmatique ? Quels rôles les employeurs, les partenaires sociaux (syndicats) et les autres acteurs peuvent-ils jouer pour promouvoir l'intégration et la réintégration des migrants dans les marchés locaux tout au long du cycle migratoire ?

Opportunité n°9 : Promotion des économies formelles dans les pays d'Afrique du Nord

Comment tirer pleinement parti du potentiel du marché du travail tout en garantissant un travail décent et en élargissant les filets de sécurité de la protection sociale ? Comment promouvoir le développement d'un emploi et d'un secteur formels post COVID-19 ?

III. Mécanismes de protection et travail décent

Opportunité n° 10 : Généralisation des services sociaux - indépendamment des statuts d'immigration ou de visa

Comment les accords bilatéraux et multilatéraux devraient-ils être revus pour atténuer les risques et les défis induits par le COVID-19 auxquels les travailleurs migrants sont confrontés ?

Opportunité n°11 : Protection sociale et accès aux services localisés, en collaboration avec le RSMMS et d'autres partenaires sociaux concernés.

Comment les niveaux de gouvernement et de leadership locaux nord-africains et européens, tels que les conseils locaux et les maires, peuvent-ils disposer de meilleures ressources pour mettre en œuvre des services de santé, d'éducation et de protection sociale sur le terrain ? Comment associer les organisations syndicales et organisations de la société civile à cet effort ?

Opportunité n°12 : Expansion de l'infrastructure numérique et financière pour soutenir la résilience aux crises des travailleurs migrants et des communautés d'origine.

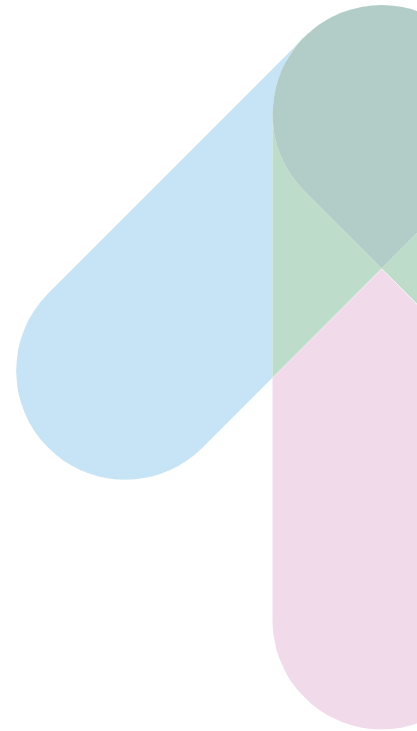
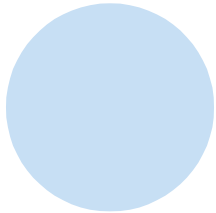
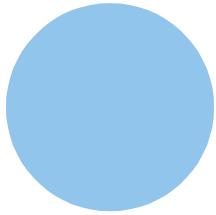
Quelles recherches, analyses, politiques et programmes sont nécessaires pour mieux anticiper et soutenir les utilisations contextuelles des transferts de fonds et rémittances entre pays de résidence et pays d'origine ?

Opportunité n°13 : Protection juridique et travail décent

Comment fournir des services sur les obligations des employeurs et les droits des travailleurs, enregistrer les plaintes et aider les travailleurs migrants à bénéficier d'une protection juridique et de conditions de travail décentes tout au long du cycle de mobilité ?

Opportunité n°14 : Vers l'égalité des sexes

Étant donné que la pandémie de COVID-19 a rendu les femmes particulièrement vulnérables - tant en Afrique du Nord qu'en Europe - comment les décideurs politiques peuvent-ils garantir que les droits des femmes soient respectés et protégés, conformément aux normes de travail décent et aux droits humains fondamentaux ?



THAMM

Cette publication a été réalisée avec le financement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les commentaires sont les bienvenus et doivent être adressés à l'auteur ou aux auteurs.

Citation suggérée : Organisation internationale du Travail en collaboration avec l'Organisation internationale pour les Migrations.

(2021) THAMM Document de discussion No.1. *Nous sommes tous concernés, Migration de main-d'œuvre et crise du COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord*, Samuel Hall.

ISBN xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

